

DÉCISION MODIFICATIVE n°2 DU BUDGET 2021

L'an deux mille vingt et un, le lundi 06 décembre à 20h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 23 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle 112 du Palais des Arts - VANNES sous la présidence de M. David LAPPARTIENT. La Séance était ouverte publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. Roland **TABARD** (Arzon)
M. Pascal **BARRET** (Arradon)
M. Frédéric **LAURENT** (Baden)
Mme Stéphanie **LEMOINE** (Berric)
Mme Muriel **CLÉRY** (Damgan)
M. Luc **LE TRIONNAIRE** (Elven)
Mme Brigitte **CORFMAT** (Lauzach)
M. Alain **BRULE** (Le Bono)
M. Jacques **MADEC** (Locmariaquer)
M. Jacques **LE METAYER** (Meucon)
M. Alban **MOQUET** (Monterblanc)
M. Patrick **CAMUS** (Plougoumelen)
M. Nicolas **LE GROS** (Pluneret)
Mme Nathalie **COURTRAI** (Saint Armel)
Mme Gaëlle **PRIGENT** (Saint Avé)
M. Jean-Michel **YANNIC** (Sainte-Anne-d'Auray)
M. Frédéric **PINEL** (Saint-Gildas-de-Rhuys)

M. Yannick **DERIAN** (St-Nolff)
M. Alain **LAVACHERIE** (Saint-Philibert - suppléant)
Mme Camille **PETERS** (Sarzeau)
Mme Sylvie **SCULO** (Séné)
M. Éric **MAHÉ** (Surzur)
M. Jean-Marie **LABESSE** (Arc Sud Bretagne)
M. Ronan **LE DÉLÉZIR**
(Auray Quiberon Terre Atlantique)
M. Thierry **EVENO**
(Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)
M. David **LAPPARTIENT**
(Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)
M. Patrice **LE PENHUIZIC**
(Questembert Communauté)
Mme Gaëlle **FAVENNEC** (Conseil Départemental)
M. Stéphane **LOHEZIC** (Conseil Départemental)
Mme Anne **GALLO** (Conseil Régional)
M. Fabien **LE GUERNEVÉ** (Conseil Régional)
M. Benjamin **FLOHIC** (Conseil Régional)

Absents excusés :

M. Noël **PAUL** (Ambon)
Mme Claire **MASSON** (Auray)
M. Benoît **MADEC** (Crac'h)
M. Daniel **LORCY** (Ile d'Arz)
M. Honoré **GUIGOURES** (Plescop)
Mme Sylvie **LASTENNET** (Ploeren)
Mme Stéphanie **HERPE** (Sulniac)
M. Yves **LOUIS** (Theix-Noyal)
M. Bruno **BODARD** (Treffléan)
Mme Marie **BOURGAIN** (Le Hézo)
Mme Magali **TOUATI-BERTRAND**
(Le Tour du Parc)

M. David **ROBO** (Vannes)
M. Claude **LE JALLE** (Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)
M. Jean-Philippe **PERIES** (Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)
Mme **LE BRETON** Marie-Jo (Conseil Départemental)
M. Mohamed **AZGAG** (Conseil Régional)
M. Gaël **BRIAND** (Conseil Régional)

Procuration :

Mme Marie Jo **LE BRETON** donne procuration à Mme Gaëlle **FAVENNEC**
Mme Magali **TOUATI - BERTRAND** donne procuration à M. Éric **MAHÉ**
M. Benoît **MADEC** donne procuration à M. Ronan **LE DÉLÉZIR**

Etaient également présents (équipe du parc) :

Mme Monique **CASSÉ**, Mme Morgane **DALLIC**, M. Julien **NOBLANC**, Mme Marie **TAVENNEC**.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET 2021

Comme indiqué dans le rapport d'orientations budgétaire 2020, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan conduit sa politique en s'appuyant sur le programme d'actions triennal 2021-2023. La décision modificative du budget n°1 votée le 17 mai 2021 a permis de prendre en compte l'affectation du résultat 2020 ainsi que des ajustements nécessaires liés à la pandémie de Covid 19.

Les incertitudes et le contexte sanitaire de l'année 2021 n'ayant pas permis la réalisation de tous les projets envisagés lors de l'élaboration du budget primitif, il est proposé une décision modificative n°2 permettant d'intégrer les ajustements de l'activité du Parc liés à la pandémie de Covid-19.

En fonctionnement :

Pour les dépenses : La DM2 permet de réajuster à la baisse des dépenses du fait de la crise sanitaire. Il s'agit pour l'essentiel de prestation d'animation annulées ou différées, dans le cadre des ABC particulièrement. A noter l'inscription de deux dépenses supplémentaires

- un réajustement d'environ 5500 € lié à un nombre de tirage des beaux livres ABC supérieurs aux prévisions
- l'inscription du reversement de la somme de 11 580 € au comité des pêches et au CRC prévu dans le projet MELOEM.

Pour les recettes : la DM2 prend en compte les décalages ou prolongations de certains projets/conventions liés au contexte sanitaire (AME, PP2, Convention trait de côte). Il s'agit également de réajustements de recettes par rapport aux prévisions initiales (fin de projets TVB, MELOEM).

En investissement :

La DM2 permet la mise à jour du montant du FCTVA par rapport aux prévisions du BP/ (+8200 €). La participation du conservatoire du littoral aux travaux de rénovation des maisons d'Ilur est également intégrée à cette DM.

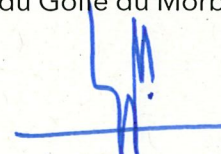
Cette décision modificative n° 2 détaillée dans le document joint est construite ainsi :

- La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de : - 74 743.52 € (*budget global de 2 028 218.37 €*) La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de + 22 134.00 € (*budget global de 155 040.06 €*)

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n°2 telle de décrite ci-dessus et annexée en pièce jointe.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP21	DM1	DM2	BUDGET
011	Charges à caractère général	565 884,60	92 190,00	77 834,00	580 240,60
60612	Énergie - Électricité	200,00	-	-	200,00
60622	Carburants	7 600,00	-	1 000,00	6 600,00
60623	Alimentation	2 650,00	-	-	2 650,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00	-	-	400,00
60632	Fournitures de petit équipement	11 025,00	-	-	11 025,00
60636	Vêtements de travail	4 150,00	-	-	4 150,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	-	1 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 250,00	1 330,00	760,00	6 820,00
611	Contrats de prestations de services	225 941,60	14 700,00	56 304,00	164 337,60
6132	Locations immobilières	22 000,00	24 000,00	-	46 000,00
6135	Locations mobilières	1 900,00	-	-	1 900,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	4 500,00	-	-	4 500,00
61551	Matériel roulant	5 200,00	-	-	5 200,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	-	-	5 000,00
6156	Maintenance	7 270,00	1 000,00	-	8 270,00
6161	Assurance multirisques	10 000,00	-	-	10 000,00
6168	Autres primes d'assurance	20 000,00	-	-	20 000,00
617	Etudes et recherches	57 200,00	8 160,00	3 000,00	62 360,00
6182	Documentation générale et technique	1 830,00	-	-	1 830,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	-	-	4 500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	22 350,00	3 000,00	9 250,00	16 100,00
6188	Autres frais divers	4 200,00	-	-	4 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 040,00	1 000,00	-	4 040,00
6236	Catalogues et imprimés	30 170,00	2 400,00	6 490,00	28 080,00
6237	Publications	37 843,00	27 600,00	5 470,00	70 913,00
6251	Voyages et déplacements	11 000,00	11 000,00	-	22 000,00
6256	Missions	18 000,00	2 000,00	4 500,00	11 500,00
6257	Réceptions	1 100,00	-	-	1 100,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	-	-	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	-	1 000,00	9 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	17 765,00	-	-	17 765,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 800,00	-	-	3 800,00

Réajustements Covid

Réajustements Covid

Réajustements Covid

Décalage prestations ABC 1 et ABC 2 + défi familles, MARHA

Annulation étude indicateurs suivi gorgones

Covid - Annulation rassemblement AME

Décalage livrables: ABC, MARHA, Défi familles, TVB 2

Impressions livres ABC

Réajustements Covid

Réajustements suite changement prestataires

Réajustement salaires

012	Charges de personnel et frais assimilés	1 161 600,00	52 050,00	8 589,52	1 205 060,48
6218	Autre personnel extérieur	7 200,00	-	6 000,00	13 200,00
6331	Versement de transport	8 800,00	450,00	107,00	9 148,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	100,00	10,00	790,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 800,00	1 000,00	192,00	16 608,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	2 200,00	150,00	27,00	2 377,00
64111	Rémunération principale - personnel titulaire	211 700,00	-	2 556,00	209 144,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	11 100,00	-	117,00	10 983,00
64118	Autres indemnités	70 800,00	-	876,00	69 924,00
64131	Rémunérations - personnel non titulaire	459 000,00	31 000,00	6 065,00	483 935,00
64138	Autres indemnités	72 500,00	5 300,00	979,00	76 821,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	186 000,00	11 000,00	2 283,00	194 717,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	92 800,00	1 550,00	1 115,00	93 235,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 000,00	1 500,00	262,52	22 237,48
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	-	-	2 000,00

Reversement CRC et Comité des pêches

014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	70 164,00	-	11 580,00	81 744,00
6518	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	23 550,00	-	-	23 550,00
6531	Indemnités	26 200,00	-	-	26 200,00
6532	Frais de mission	4 000,00	-	-	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 800,00	-	-	1 800,00
6542	Créances éteintes	-	-	-	-
6558	Autres contributions obligatoires	5 500,00	-	-	5 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	9 114,00	-	11 580,00	20 694,00

Ajustements intérêts Crédit agricole

66	Charges financières	600,00	-	100,00	700,00
6688	Autres	600,00	-	100,00	700,00
67	Charges exceptionnelles	-	10,00	-	10,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-	10,00	-	10,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	6 869,18	52 640,37	-	59 509,55
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	1 805 117,78	196 890,37	- 74 743,52	1 927 264,63
023	Virement à la section d'investissement	-	10 000,00	-	10 000,00
2	Résultat de fonctionnement reporté	-	-	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 953,74	-	-	90 953,74
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	90 953,74	-	-	90 953,74
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	90 953,74	10 000,00	-	100 953,74
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	-	-	-	-
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE	-	-	-	-
	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 896 071,52	206 890,37	- 74 743,52	2 028 218,37

Ajustements MELOEM (-6800) - Participation DRAC film AME (2500) Décalage solde PP2 DREAL (-6000) Participation évaluation (12 000) MELOEM (-5800) - AME (-40 000) - Ajustements TVB 2 (1900)

Supplément commandes livres ABC (3650) - Participation livres ABC 3 (8000) Prolongation convention trait de côte AQTA/ GMVA (-3400)

Ajustements MARHA (3200) - Ajustements MELOEM (5700) - Décalage AME (-40 000) & Tourisme (-20 000) Décalage solde défi familles (2250) - Réajustement TBC (-18 200) - 1er acompte OFB pour ABC (21000)

Amortissement subventions mouillages

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP21	DM1	DM2	BUDGET
002	Résultat de fonctionnement reporté	-	188 190,37	-	188 190,37
013	Atténuations de charges	1 800,00	-	-	1 800,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 800,00	-	-	1 800,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	700,00	-	-	700,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	700,00	-	-	700,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations, subventions et participations	1 891 571,52	18 700,00	76 908,20	1 899 280,72
74718	Autres - État	153 068,75	-	10 300,00	148 768,75
7472	Région	523 473,22	9 700,00	24 128,60	509 044,62
7473	Département	329 851,55	-	-	329 851,55
74741	Communes membres du GFP	270 579,95	-	11 650,00	282 229,95
74751	GFP de rattachement	133 811,60	-	3 400,00	130 411,60
7477	Budget communautaire et fonds structurels	252 997,55	9 000,00	51 051,60	210 945,95
7478	Autres organismes	227 788,90	-	322,00	228 110,90
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	-	-	2 000,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences	2 000,00	-	-	2 000,00
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES	1 896 071,52	206 890,37	- 76 908,20	2 026 053,69
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
7788	Produits exceptionnels divers	-	-	-	-
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES	1 896 071,52	206 890,37	- 76 908,20	2 026 053,69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	2 164,68	2 164,68
777	Quote part des subventions reportées au compte de résultats	-	-	2 164,68	441,37
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section fonctionnement	-	-	-	-
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	-	-	2 164,68	2 164,68
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 896 071,52	206 890,37	- 74 743,52	2 028 218,37

Le Président du
Parc Naturel Régional
du Golfe du Morbihan

David LAPPARTIENT

Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Reçu en préfecture le 09/12/2021

Affiché le

ID : 056-200049708-20211206-2021_38-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP21	DM1	DM2	BUDGET
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	6 952,32	-	6 952,32
010	Stocks	-	-	-	-
20	Immobilisation incorporelles	-	-	1 500,00	1 500,00
2033	Frais d'insertion	-	-	1 500,00	1 500,00
2051	Concessions et droits similaires - logiciels	-	-	-	-
2088	Autres immobilisation incorporelles	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	107 470,00	10 000,00	6 400,00	123 870,00
2158	Autres installations, matériel et outillages techniques	50 090,00	600,00	20 000,00	70 690,00
2182	Matériel de transport	7 000,00	- 1 000,00	-	6 000,00
2183	Mobilier de bureau et matériel informatique	11 080,00	10 000,00	-	21 080,00
2184	Mobilier	11 000,00	-	-	11 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 300,00	400,00	- 13 600,00	15 100,00
22	Immobilisation reçues en affectation	-	-	-	-
23	Immobilisation en cours	-	-	-	-
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT		107 470,00	16 952,32	7 900,00	132 322,32
20	Dépenses imprévues - Investissement	8 483,74	-	12 069,32	20 553,06
20	Dépenses Imprévues - Investissement	8 483,74	-	12 069,32	20 553,06
TOTAL DEPENSES FINANCIERES		8 483,74	-	12 069,32	20 553,06
TOTAL DEPENSES D'OPERATION POUR COMPTE DE TIERS		-	-	-	-
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		115 953,74	16 952,32	19 969,32	152 875,38
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	2 164,68	2 164,68
139	Subventions transférées au compte de résultat	-	-	2 164,68	541,17
041	Opérations patrimoniales	-	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		-	-	2 164,68	2 164,68
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		115 953,74	16 952,32	22 134,00	155 040,06

Publication marché assurances (1500)

Travaux maison Ilur - équipement entretien Ilur

Valorisation eau (-10 000) - Mouillage plongeur (-3600)

Dépenses Imprévues (12 069,32)

Amortissement de subvention mouillages

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP21	DM1	DM2	BUDGET
13	Subvention d'investissement	-	-	13 940,00	13 940,00
1321	Etat et établissements nationaux	-	-	-	-
1322	Région	-	-	-	-
1328	Autres organismes	-	-	13 940,00	13 940,00
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		-	-	13 940,00	13 940,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	6 952,32	8 194,00	40 146,32
10222	FCTVA	25 000,00	-	8 194,00	33 194,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-	6 952,32	-	6 952,32
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		25 000,00	6 952,32	8 194,00	40 146,32
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		-	-	-	-
TOTAL RECETTES REELLES		25 000,00	6 952,32	22 134,00	54 086,32
021	Virement de la section fonctionnement	-	10 000,00	-	10 000,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	90 953,74	-	-	90 953,74
28031	Amortissement des frais d'études	2 922,00	-	-	2 922,00
28033	Amortissement des frais d'insertion	345,69	-	-	345,69
2804411	Subvention nature organismes publics	1 194,00	-	-	1 194,00
28051	Concessions et droits similaires	2 312,00	-	-	2 312,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 248,00	-	-	3 248,00
28158	Autres installations, matériels et outillages techniques	3 990,38	-	-	3 990,38
28182	Matériel de transport	31 260,21	-	-	31 260,21
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 789,42	-	-	15 789,42
28184	Mobilier	495,48	-	-	495,48
28188	Autres immobilisations corporelles	29 396,56	-	-	29 396,56
TOTAL PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		90 953,74	10 000,00	-	100 953,74
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		115 953,74	16 952,32	22 134,00	155 040,06

Ajustement participation conservatoire du littoral travaux Ilur

Réajustement FCTVA

Le Président du
Parc Naturel Régional
du Golfe du Morbihan

David LAPPARTIENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - SMAGPNRGM (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004970800015

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES VANNES
MENIMUR

M. 14

Décision modificative (projet de budget) 2 (3)
Voté par nature

BUDGET : SMAGPNRGM (4)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	20

Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Reçu en préfecture le 09/12/2021

Affiché le

ID : 056-200049708-20211206-2021_38-DE

SMAGPNRGM - SMAGPNRGM - DM (projet de budget) - 2021

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 168415	SMAGPNRGM SMAGPNRGM	DM (projet de budget) 2021
-----------------------------	--------------------------------------	---

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99,96 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	0,15 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	99,76 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II
A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-74 743,52	-74 743,52
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		-74 743,52	-74 743,52

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	22 134,00	22 134,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		22 134,00	22 134,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		-52 609,52	-52 609,52

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	658 074,60	0,00	-77 834,00	0,00	580 240,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 213 650,00	0,00	-8 589,52	0,00	1 205 060,48
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70 164,00	0,00	11 580,00	0,00	81 744,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 941 888,60	0,00	-74 843,52	0,00	1 867 045,08
66	Charges financières	600,00	0,00	100,00	0,00	700,00
67	Charges exceptionnelles	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	59 509,55		0,00	0,00	59 509,55
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 002 008,15	0,00	-74 743,52	0,00	1 927 264,63
023	Virement à la section d'investissement (5)	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	90 953,74		0,00	0,00	90 953,74
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		100 953,74		0,00	0,00	100 953,74
TOTAL		2 102 961,89	0,00	-74 743,52	0,00	2 028 218,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**2 028 218,37****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
70	Produits services, domaine et ventes div	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 910 271,52	0,00	-76 908,20	0,00	1 833 363,32
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 914 771,52	0,00	-76 908,20	0,00	1 837 863,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 914 771,52	0,00	-76 908,20	0,00	1 837 863,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		2 164,68	0,00	2 164,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		2 164,68	0,00	2 164,68
TOTAL		1 914 771,52	0,00	-74 743,52	0,00	1 840 028,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**188 190,37**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**2 028 218,37****Pour information :**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	98 789,06
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Envoyé en préfecture le 09/12/2021
Reçu en préfecture le 09/12/2021
Affiché le
ID : 056-200049708-20211206-2021_38-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	117 470,00	0,00	6 400,00	0,00	123 870,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	117 470,00	0,00	7 900,00	0,00	125 370,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 483,74		12 069,32	0,00	20 553,06
	Total des dépenses financières	8 483,74	0,00	12 069,32	0,00	20 553,06
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	125 953,74	0,00	19 969,32	0,00	145 923,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		2 164,68	0,00	2 164,68
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		2 164,68	0,00	2 164,68
	TOTAL	125 953,74	0,00	22 134,00	0,00	148 087,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

6 952,32

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

155 040,06

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	13 940,00	0,00	13 940,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	13 940,00	0,00	13 940,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	25 000,00	0,00	8 194,00	0,00	33 194,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	6 952,32	0,00	0,00	0,00	6 952,32
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	31 952,32	0,00	8 194,00	0,00	40 146,32
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	31 952,32	0,00	22 134,00	0,00	54 086,32
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	90 953,74		0,00	0,00	90 953,74

SMAGPNRGM - SMAGPNRGM - DM (projet de budget) - 2021

Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Reçu en préfecture le 09/12/2021

Affiché le

ID : 056-200049708-20211206-2021_38-DE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	TOTAL	
					VOTE (3) III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		100 953,74		0,00	0,00	100 953,74
TOTAL		132 906,06	0,00	22 134,00	0,00	155 040,06

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	155 040,06
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	98 789,06
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-77 834,00		-77 834,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-8 589,52		-8 589,52
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 580,00		11 580,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	100,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		-74 743,52	0,00	-74 743,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**-74 743,52**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 164,68	2 164,68
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 500,00	0,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 400,00	0,00	6 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 069,32		12 069,32
Dépenses d'investissement – Total		19 969,32	2 164,68	22 134,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**22 134,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	-76 908,20		-76 908,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 164,68	2 164,68
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-76 908,20	2 164,68	-74 743,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**-74 743,52**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 194,00	0,00	8 194,00
13	Subventions d'investissement	13 940,00	0,00	13 940,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		22 134,00	0,00	22 134,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**22 134,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	658 074,60	-77 834,00	0,00
60612	Energie - Electricité	200,00	0,00	0,00
60622	Carburants	7 600,00	-1 000,00	0,00
60623	Alimentation	2 650,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 875,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	4 300,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	-1 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	7 580,00	-760,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	240 641,60	-56 304,00	0,00
6132	Locations immobilières	46 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 900,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 200,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 270,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	10 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	20 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	65 360,00	-3 000,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 830,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	25 350,00	-9 250,00	0,00
6188	Autres frais divers	4 200,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 040,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	37 570,00	-6 490,00	0,00
6237	Publications	60 443,00	5 470,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	22 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	16 000,00	-4 500,00	0,00
6257	Réceptions	1 100,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	-1 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	17 765,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 800,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 213 650,00	-8 589,52	0,00
6218	Autre personnel extérieur	7 200,00	6 000,00	0,00
6331	Versement mobilité	9 250,00	-107,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	-10,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 800,00	-192,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 350,00	-27,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	211 700,00	-2 556,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	11 100,00	-117,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	70 800,00	-876,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	490 000,00	-6 065,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	77 800,00	-979,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	197 000,00	-2 283,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	94 350,00	-1 115,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	22 500,00	-262,52	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70 164,00	11 580,00	0,00
6518	Autres	23 550,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	26 200,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	4 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	1 800,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	5 500,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat ^e , personnes privée	9 114,00	11 580,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 941 888,60	-74 843,52	0,00
66	Charges financières (b)	600,00	100,00	0,00
6688	Autres	600,00	100,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	59 509,55	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 002 008,15	-74 743,52	0,00
023	Virement à la section d'investissement	10 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	90 953,74	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	90 953,74	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		100 953,74	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		100 953,74	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 102 961,89	-74 743,52	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-74 743,52
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES****III****A2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	1 800,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 800,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	700,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	700,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 910 271,52	-76 908,20	0,00
74718	Autres participations Etat	153 068,75	-10 300,00	0,00
7472	Participat° Régions	533 173,22	-24 128,60	0,00
7473	Participat° Départements	329 851,55	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	314 579,95	11 650,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	89 811,60	-3 400,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	261 997,55	-51 051,60	0,00
7478	Participat° Autres organismes	227 788,90	322,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 914 771,52	-76 908,20	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 914 771,52	-76 908,20	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	2 164,68	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	2 164,68	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	2 164,68	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 914 771,52	-74 743,52	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-74 743,52
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	1 500,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	117 470,00	6 400,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	50 690,00	20 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	6 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	21 080,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	11 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 700,00	-13 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	117 470,00	7 900,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 483,74	12 069,32	0,00
	Total des dépenses financières	8 483,74	12 069,32	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	125 953,74	19 969,32	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7)	0,00	2 164,68	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	2 164,68	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	2 164,68	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	2 164,68	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	125 953,74	22 134,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 134,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	13 940,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	13 940,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	13 940,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 952,32	8 194,00	0,00
10222	FCTVA	25 000,00	8 194,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	6 952,32	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		31 952,32	8 194,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		31 952,32	22 134,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	10 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	90 953,74	0,00	0,00
28031	Frais d'études	2 922,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	345,69	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	1 194,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 312,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 248,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 990,38	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	31 260,21	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 789,42	0,00	0,00
28184	Mobilier	495,48	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	29 396,56	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		100 953,74	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		100 953,74	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		132 906,06	22 134,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 134,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice **54**
 Nombre de membres présents : **30**
 Nombre de suffrages exprimés **32**

VOTES :

Pour : **32**

Contre : **0**

Abstentions **0**

Date de convocation : **25.11.2021**

Présenté par Le Le Président (1),
 A , le **06.12.2021**
 Le Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le 06/12/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le **06.12.2021**

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

Le Président du
 Parc Naturel Régional
 du Golfe du Morbihan

David LAPPARTIENT